

BTSA

PRODUCTIONS ANIMALES AGRICULTURE DE MONTAGNE



MA FORMATION

AU LYCEE AGRICOLE DE CONTAMINE SUR ARVE (HAUTE-SAVOIE)



ALPAGE-ÉCOLE
UNIQUE
EN FRANCE

WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR

BTSA

PRODUCTIONS ANIMALES AGRICULTURE DE MONTAGNE

DURÉE DE FORMATION

Formation initiale scolaire, 2 ans en établissement
+ stages

NIVEAU TERMINAL D'ÉTUDES

Bac + 2

NATURE DU DIPLÔME

un diplôme d'État de niveau III délivré par le
ministère de l'Agriculture

EN QUOI LE BTSA PRODUCTIONS ANIMALES CONSISTE-T-IL ?

Biologie Animale, zootechnie (alimentation, génétique, reproduction, santé animale et conduite des troupeaux), formation technico-économique, ce BTS apporte des connaissances scientifiques et techniques permettant aux futurs techniciens agricoles de gérer les élevages ou de conseiller les producteurs. Pour les jeunes souhaitant s'installer, le BTS permet d'obtenir facilement une aide à l'installation.

La formation proposée au lycée agricole de Contamine sur Arve est singulière par sa spécialisation en agriculture de montagne. Une partie des enseignements est conduite sur l'alpage-école dans le massif des Aravis, outil de formation unique en France (production laitière et transformation fromagère sur site).



À QUI LE BTSA PRODUCTIONS ANIMALES S'ADRESSE-T-IL ?

Le BTSa PA s'adresse aux titulaires d'un Bac général (orientation scientifique), d'un Bac technologique STAV ou d'un Bac pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA) ou Hippique (CGEH). L'admission se fait sur étude du dossier de candidature (via Parcoursup).

COMMENT LES ENSEIGNEMENTS SONT-ILS ORGANISÉS ?

La formation comprend des enseignements généraux (10,5h/semaine, communs à tous les BTSa) et des enseignements professionnels portés sur plusieurs types d'élevages (10,5h/semaine). Le volume horaire globale est d'environ 1 800 heures réparties sur 2 ans. À cela s'ajoute le module de spécialité « agriculture de montagne », un accompagnement personnalisé au projet professionnel, des stages collectifs et 12-16 semaines de stage en entreprise.

Le diplôme est obtenu pour 50% par contrôle en cours de formation et pour 50% en épreuves terminales.

ET APRÈS LE BTSA PRODUCTIONS ANIMALES ?

Le titulaire du BTSa productions animales travaille au sein d'un élevage comme exploitant ou responsable d'élevage.

Il peut également exercer des fonctions de conseil (conseiller, conseiller technique, contrôleur de performances, inséminateur) ou de technico-commercial au sein d'une filière de production, d'un groupement de producteurs, de coopératives, d'entreprise spécialisées dans l'alimentation animale, l'agroalimentaire, l'agroéquipement, des chambres d'agriculture.





Lycée Agricole
Contamine Sur Arve

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve

+33 (0)4 50 03 62 01

WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR